



PRÉFET DE LA RÉUNION

Installation de la commission régionale forêt bois

Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service territoires et innovation
Mission forêt

Lundi 10 décembre 2018

REDACTEUR : Marie KIENTZ
Tél. : 02 62 30 89 02
Fax : 02 62 30 89 99
Courriel : marie.kientz@agriculture.gouv.fr

14h30-15h30

Salle Mahé, Préfecture

Saint-Denis, le 10 décembre 2018

Participants

Etaient présentes : 45 personnes

Membres de la CRFB : 32 personnes sur 37

- M. Amaury de SAINT-QUENTIN, Préfet de La Réunion
- Conseil Régional : Mme Virginie K'BIDI, Vice-présidente du Conseil régional, déléguée à la filière agro-alimentaire, représentant le Président du Conseil régional M. Didier Robert
- Conseil Départemental : Mme Claudette GRONDIN, Vice-présidente du Conseil départemental, déléguée à l'environnement et au développement durable, représentant le Président du Conseil départemental M. Cyrille Melchior
- DAAF : M. Philippe SIMON, Directeur de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
- DEAL : M. Janis GLAMPORT, Chargé de mission climat, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en matière d'environnement
- DEAL : Mme Estelle ROUQUET, Adjointe à la cheffe du service Aménagement et construction durable, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en matière de construction
- DIECCTE : M. Sylvain LIAUME, Responsable du pôle entreprise, emploi et économie, représentant la Direction de l'industrie, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- ONF : M. Sylvain LEONARD, Directeur régional de l'Office national des forêts pour la Réunion et Mayotte
- ONF : M. Jean PREVOST, Chef du pôle aménagement de l'ONF à la Réunion, en tant qu'expert forestier
- ONF : Mme Marie-Sabine SAUTRON, Conductrice de travaux, représentante des salariés de l'Office National des Forêts
- ONCFS : M. Olivier TRESSSENS, Chef de la Brigade nature de l'océan Indien, représentant le délégué régional outremer de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

- ADEME : M. Jean-Michel BORDAGE, Délégué régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise et de l'énergie
- CDMA : M. Patrick THIONVILLE, Suppléant à la CRFB du Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Réunion M. Bernard PICARDO
- SPFS : M. Bernard de PALMAS, Président du Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs de la Réunion
- SPFS : M. Emmanuel HUET, Représentant du Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs de la Réunion
- Conservatoire du Littoral : Mme Catherine LATREILLE, Déléguée adjointe pour l'océan Indien, représentant le délégué régional du Conservatoire du littoral
- EFC : M. Gilbert MARDAYE, Directeur de l'entreprise de travaux forestiers EF Cadevel
- UHPR : M. Patrice FAGES, Président de l'union des horticulteurs et pépiniéristes de la Réunion
- SBR : M. Radja MARDAYE, Représentant du directeur de l'entreprise RAVATE Séchage Bois Réunion M. Abdoullah RAVATE
- SDB : M. Christophe de PALMAS, Directeur de l'entreprise Sciages de Bourbon
- SDB : Mme Ramona VIRASSAMY, Représentante des salariés du secteur privé des professions du bois
- TKBOIS : Mme Sonia TSENG-KING, Représentante du dirigeant de l'entreprise TKBOIS M. Jacques TSENG-KING
- FIBRES : M. David BODELU, Directeur délégué de l'entreprise FIBRES Industrie Bois, représentant le directeur M. Yvan MAINIX
- Ebénisterie Vencatachellum : M. Jean-Noël VENCATACHELLUM, Directeur commercial
- Syndicat des Artisans du Bois : M. Max-Willy SEGA, Président
- ALBIOMA : M. Eric de BOLLIVIER, Directeur des activités environnement, représentant le Directeur de la société ALBIOMA
- SBR : Mme Svenja FAUST, Représentante des salariés du secteur privé des professions du bois
- PROVANILLE : M. Jimmy PERIBE, Directeur de Provanille, représentant le Président des producteurs de vanille M. Willy BOYER
- SREPEN : M. Jean-Claude FUTHAZAR, Représentant de la Société réunionnaise pour l'étude et la protection des espaces naturels, représentant la Présidente Mme Bernadette ARDON
- Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion : M. Christian LEGER, Président
- Parc National de la Réunion : M. Paul FERRAND, Directeur-adjoint, représentant le Président M. Daniel GONTHIER
- CHAMBRAGRI : le Président de la Chambre d'agriculture de la Réunion M. Jean-Bernard GONTHIER

Personnalités qualifiées : 5 personnes sur 5

- M. Max HEBERT, Président du comité régional de la randonnée
- M. Bruno OUDARD, Secrétaire général des Hauts
- Mme Soudjata RADJASSEGARANE, Directrice de l'énergie, de l'économie circulaire et de la biodiversité au Conseil régional
- M. Frédéric GUHUR, Directeur de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement au Conseil départemental
- Mme Elodie SOUNDROM, Cheffe du service Energies renouvelables à la Société publique locale Energies Réunion

Etaient également présents :

- TKBOIS : Mme Sandrine TSENG-KING, Co-dirigeante de l'entreprise TK-BOIS

- Conseil Régional : M. Yoland RAMSAMY, Direction de l'énergie, de l'économie circulaire et de la biodiversité
- ALBIOMA : Mme Nelly NOËL, Ingénieur
- VENCATACHELLUM : M. Adrien VENCATACHELLUM
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat : M. : Alçay MOUROUVAYE, Secrétaire général adjoint
- DAAF : Mme Marie KIENTZ, Cheffe du service Territoires et Innovation
- BOIDKER Projections : M. Bruno NAVEZ Dirigeant, Consultant environnement et forêt
- Presta Entreprises OI : Mme Martine BEAUQUIS, Dirigeante, Support à BOIDKER Projections
- EMP : M. Arthur NAVEZ, Réalisateur vidéo

Les membres de la CRFB absents :

- Conseil Régional : le second représentant du Conseil Régional
- DEAL : le représentant du Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement compétent en matière de transport
- ADMR : le Président de l'Association départementale des maires de la Réunion M. Stéphane FOUASSIN, ou le maire désigné
- CCIR : le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion M. Ibrahim PATEL, ou son suppléant désigné
- Fédération Des Chasseurs : le Président M. Alain Teyssède, ou son représentant

Compte-rendu de la réunion

Préambule : vérification de l'atteinte du quorum : le quorum est atteint.

1. PROPOS INTRODUCTIFS DU PRÉFET

- Sur une île d'environ 251.000 ha, l'espace forestier couvre 122.000 ha **(49%)**.
- La forêt publique est prédominante à la Réunion (**76% des forêts**) en majorité sous statut départemento-domanial à l'inverse de la métropole où la forêt privée est majoritaire (75%).
- La forêt réunionnaise est **résiduelle** : elle a **régressé** depuis l'installation humaine au XVIIe siècle (**diminution de 60%**) alors que depuis le XIXe siècle la surface forestière a doublé en métropole.
- Pour une île tropicale densément peuplée, ce qu'il **reste de forêt primaire (55.000 ha)** est néanmoins **exceptionnel**. Depuis une cinquantaine d'années, la surface des forêts est stable.
- Les pratiques et usages de la forêt sont **très variés** : accueil du public, activités sportives, récolte de bois, productions agro-forestières, etc.
- **Les enjeux sont multiples** :
 - Enjeu **social** : bien-être, emploi, formation.
 - Enjeu **écologique** : préservation d'un bien unique, régulation climatique.

- Enjeu **énergétique** : substitution du charbon, développement du bois-énergie.
- Enjeu **économique** : approvisionnement régulé des filières, création de valeur ajoutée.
- Les **défis à relever sont à la hauteur de ces enjeux**, nous pouvons citer :
 - améliorer la connaissance des processus naturels et des techniques de gestion.
 - articuler les outils stratégiques existants (aménagement du territoire, tourisme, biodiversité, etc.) avec une démarche forestière globale et cohérente.
 - optimiser la transformation du bois de la forêt au produit final en déclenchant les valeurs de rentabilité.
 - communiquer avec les Réunionnais pour que la majorité s'approprie les enjeux de la Forêt.
- La CRFB que nous installons aujourd'hui a pour rôle principal d'élaborer **le programme régional de la forêt et du bois (PRFB)** qui doit traduire la feuille de route commune de tous les acteurs de la forêt à la Réunion pour répondre à ces enjeux et ces défis.

2. TOUR DE TABLE DES MEMBRES ET PROPOS LIMINAIRES DES ÉLUS

- Il est engagé un tour de table des membres de la CRFB au cours duquel chacun s'est présenté.
- Prise de parole des élus, Conseil Régional (Mme K Kidi) et Conseil Départemental (Mme Grondin) qui rappellent les enjeux de la filière Forêt Bois à la fois sur les plans économique, sociétal et environnemental.
- Les attentes relatives à ce plan réunionnais pour la forêt et le bois sont nombreuses. La mobilisation des membres de cette commission donne bien la dimension de cette attente.

3. PRÉSENTATION DE LA CRFB : GOUVERNANCE ET RI

Exposé de la DAAF

cf. note de gouvernance envoyée à tous les membres avec l'invitation à l'installation de la CRFB

cf. présentation power point (présentée par la DAAF)

Débat et décisions :

- Les représentantes du Conseil Régional et du Conseil Départemental saluent l'initiative proposée par le préfet du copilotage à 3 du PRFB, compte tenu de l'impossibilité législative et réglementaire de proposer une coprésidence à trois, État, Région, Département.
 - **Le projet d'arrêté préfectoral proposé en ce sens est adopté à l'unanimité**
- Ajustement du règlement intérieur intégrant la gouvernance
 - Article 8 : un délai de 5 jours ouvrables est fixé pour reconvoquer les membres lorsque le quorum de la première réunion n'est pas atteint
 - **Mise au vote du RI : Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.**

4.MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME RÉGIONAL FORÊT BOIS

Exposé de la DAAF

cf. note de gouvernance envoyée à tous les membres avec l'invitation à l'installation de la CRFB

cf. présentation power point (présentée par la DAAF)

Les points saillants sont les suivants :

- La DAAF est assistée par un bureau d'étude pour l'élaboration du PRFB (bureau d'études Boidker Projections)
- 28 entretiens seront programmés avec les acteurs de la forêt et du bois-énergie (17 réalisés)

Débat et décisions :

Après en avoir débattu, il est soumis à la validation de la CRFB :

- **La conduite des travaux à l'occasion d'un séminaire d'une journée en février**, avec quatre ateliers de débats et propositions sur les thèmes suivants :
 1. Assurer la gestion durable de la forêt et développer sa multifonctionnalité
 2. Consolider la pérennité d'une ressource en bois et soutenir la compétitivité de la filière forêt-bois

3. Développer et pérenniser la ressource énergie bois

4. Communiquer

- Pour l'inscription des membres de la CRFB à ces ateliers, **les membres de la CRFB sont invités à faire part de leurs observations et suggestions sur le contenu de ces 4 ateliers de travail avant le 23 janvier 2019** à la DAAF (STI – Voir coordonnées dans l'en tête du présent compte rendu).
- La date du séminaire sera arrêtée prochainement et communiquée à tous les membres.
 - Confirmation post-réunion : la date du séminaire aura lieu le **mercredi 20 février 2019 au lycée agricole de Saint-Paul de 9h à 16h.**
- **Le calendrier général de travail suivant :**
 - Juillet 2018 : notification du marché au bureau d'études Boidker Projections
 - Août 2018 : préparation de la réunion d'installation de la CRFB (Etat – CR et CD)
 - Septembre 2018 à février 2019 : entretiens du bureau d'études avec les acteurs du bois, membres de la CRFB
 - 10 Décembre 2018 : CRFB N° 1 (installation)
 - Février 2019 : Séminaire des 4 groupes de travail
 - Février et mars 2019 : rédaction PRFB + Évaluation Environnementale Stratégique (EES)
 - Décembre 2018 et février 2019 : réalisation vidéo
 - Mars 2019 : COPIL n°2 (projet de PRFB + Évaluation Environnementale Stratégique (EES))
 - Mars-avril 2019 : saisine de l'Autorité Environnementale Nationale (AEN)
 - Avril 2019 : COPIL N° 3 (analyse de l'avis de l'Autorité Environnementale Nationale (AEN))
 - Avril 2019 : amendement PRFB + Évaluation Environnementale Stratégique
 - Mai 2019 : consultation du public
 - Juin 2019 : publication du PRFB

Aucune observation n'étant relevée, à l'unanimité les membres valident la méthodologie d'élaboration du PRFB et notamment la conduite des travaux à l'occasion d'un séminaire et le calendrier de réalisation.

- **La concertation du public**

- L'objectif est de faire partager plus largement la connaissance des problématiques forestières ; le volet communication faisant partie des recommandations du Programme National.
- Ainsi, pour renforcer l'impact du PRFB auprès d'un large public, de manière ludique, efficace et agréable, en rendant le sujet plus facilement accessible lors de la concertation en phase finale d'élaboration, le choix a été fait de réaliser une vidéo promotionnelle, en complément de la consultation formelle.
- Il est précisé que toutes les mesures nécessaires seront prises pour respecter le droit à l'image des personnes filmées ou photographiées.
- Le groupe 4 sera en charge de cette communication.

Aucune observation n'étant relevée, à l'unanimité les membres valident cette concertation du public

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30

Pour les Co-Présidents,
Le secrétariat de la commission
Pour le Préfet,
Le directeur de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt



Philippe Simon